

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.085

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 30 juin, à 18 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 juin 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 juin 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Eva ROY, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÈVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Marie-Noëlle PELTIER représentée par M. Patrick MARENGO
M. Gérard FILOCHE représenté par M. Didier QUENTIN
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU
M. Pierre PAPEIX représenté par René-Luc CHABASSE

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : M. Bruno JARROIR

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 32

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE
CASINO DE ROYAN - EXERCICE 2015/2016

RAPPORTEUR : M. MARENGO

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan (S.N.E.C.R.), filiale du groupe Barrière, délégataire du service public d'exploitation du Casino de Royan, a transmis le rapport annuel de l'exercice 2015/2016, comprenant notamment les éléments définis à l'article R.1411-7 du Code précité.

Le Casino de ROYAN est exploité par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan, filiale de la Société Groupe Lucien Barrière.

Le Casino est titulaire d'un contrat de délégation de service public conclu le 26 février 2015 pour une durée de 12 ans, avec une prise d'effet au 1^{er} juillet 2015. Un avenant au cahier des charges a été signé le 13 janvier 2017.

La Société exploite des jeux de tables et des machines à sous, conformément à une autorisation de jeux délivrée le 25 juin 2015 pour une durée de 5 ans, expirant le 30 juin 2020. Cette autorisation permet au Casino de ROYAN de pouvoir exploiter notamment 200 machines à sous.

En 2016, les 200 casinos français ont atteint un total de 2,22 milliards d'euros (+ 2,5 % par rapport à 2015) de produits brut des jeux sur l'exercice. Le marché français a accusé entre le 1^{er} novembre 2007 et le 31 octobre 2016 une baisse de - 19,8 % et ce malgré l'ouverture de nouveaux casinos.

Pour le Casino de ROYAN, l'activité sur l'exercice 2015-2016 affiche une augmentation de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en hausse de 0.9 % par rapport à l'exercice précédent et de - 25 % par rapport à l'année 2007.

Le produit brut des machines à sous est en décroissance de 1 % malgré l'acquisition de 14 nouvelles machines à sous, pour un investissement de 395 k€. Néanmoins les actions de fidélité ont été renforcées à travers le programme casinopass et la mise en place d'actions spécifiques auprès des clients les plus fidèles. Jeux gratuits, animations, lotos, Air-Box... ont alimenté les prétextes de visites des clients.

Le produit brut des jeux de table est en progression de 20 %, grâce à la Roulette Anglaise Electronique mais également aux jeux de table traditionnels. Le Casino de Royan rencontre un rajeunissement de ses clients sur ce secteur d'activité. Le renforcement de ses actions sur le Texas Holdem Poker lui a permis d'augmenter sa clientèle et de consolider son leadership.

Le service restauration réalise une progression de + 7,5 %. La restauration est en légère croissance grâce à sa qualité culinaire, au service de ses équipes, aux animations et actions marketing entrepris tout au long de l'année, avec un nombre de couverts en progression de + 4600 / n-1.

L'activité des bars progresse cette année de 19 %, en particulier le bar de nuit « Xobam », qui augmente de 29 %.

Le chiffre d'affaires brut s'est élevé à 16.730.000 €, en augmentation de 143.000€ par rapport à l'exercice 2014/2015, le chiffre d'affaires net étant de 8.895.000 €, en hausse de 147.000 €, par rapport à l'exercice précédent.

Le casino a employé en moyenne 76 personnes.

Les sommes versées à la commune se sont ainsi établies :

- reversement 10 % du prélèvement progressif de l'Etat.....524 000 €
- participation au titre de l'effort artistique.....253 000 €
- redevance d'occupation.....177 000 €
- Prélèvement.....1 450 000 €

Soit un total général de 2.404.000 € pour 2015/2016 au lieu de 2.394.000 € pour l'exercice 2014/2015, et une hausse de 0,42 %.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-3 et R.1411-7,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2015/2016 présenté par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.),
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), pour l'exercice 2015/2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 juillet 2017

RAPPORT DU DELEGATAIRE

EXERCICE 2015 / 2016

Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan

Casino Barrière de Royan

Sommaire

Introduction

- Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- Renseignements juridiques sur l'exploitation

I- Comptes retraçant les opérations

- I.1- Rapport financier
- I.2- Patrimoine

II- Qualité du service

- II.1- Mesures de la qualité
- II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

III- Annexe : Compte-rendu technique et financier

- III.1- Compte-rendu financier
- III.2- Compte-rendu technique

IV- Perspectives

Documents joints

- Introduction -

A/ Le rapport du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

1- Article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 :

Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, y compris dans le cas prévu au III de l'article 6 de la présente ordonnance, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

2 – Article 33 du décret du 1er février 2016 :

I. - Le rapport prévu par l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée est produit chaque année par le concessionnaire, avant le 1er juin.

Il tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné et respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le concessionnaire à la disposition de l'autorité concédante, dans le cadre de son droit de contrôle.

Ce rapport comprend, notamment :

1° Les données comptables suivantes :

a) Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;

b) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d) Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

2° Une analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire, comportant tout élément qui permette d'apprécier la qualité des ouvrages ou des services exploités et les mesures proposées par le concessionnaire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité des ouvrages ou des services est notamment appréciée à partir d'indicateurs, proposés par le concessionnaire ou demandés par l'autorité concédante et définis par voie contractuelle.

II. - Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, le rapport comprend également :

1° Les données comptables suivantes :

a) Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé, comportant notamment une description des biens et, le cas échéant, le programme d'investissement, y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

b) Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession ;

c) Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé ;

d) Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public ;

2° Une annexe comprenant un compte rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service, notamment les tarifs pratiqués, leur mode de détermination et leur évolution, ainsi que les autres recettes d'exploitation.

3- Articles du Cahier des Charges

L'exploitant s'oblige à communiquer chaque année à la ville, avant le 1^{er} juin, conformément à l'article 17 du cahier des charges, un rapport comportant en particulier les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité de service et une annexe permettant à la ville d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

B) Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan exploitant le casino de Royan est une société par actions simplifiée au capital de 120.000€ dont le siège social est situé 2 Esplanade de Pontailac, 17200 Royan inscrite au RCS de Saintes sous le n° 337 829 824.

La Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 35 Bd des Capucines – 75002 Paris.

Le contrat de délégation de service public a pris effet le 1^{er} juillet 2015 pour une durée de 12 ans.

Un avenant au cahier des charges a été signé le 13 janvier 2017.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 25 juin 2015 pour une durée de 5 ans expirant le 30 juin 2020.

I- Comptes retraçant la totalité des opérations

I.1- Rapport financier

Principes et méthodes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2005 les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

Les Principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex)

Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur. Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du casino.

Documents joints :

Copie des tableaux 1 à 4 de la liasse fiscale

Faits marquants et commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires

Comparativement à bon nombre d'entreprises, le groupe Barrière et ses filiales sont pleinement impactés par le contexte économique et financier qui frappe lourdement les performances, les activités et les structures financières des entreprises. Plus qu'un phénomène ponctuel, ce contexte dure depuis maintenant plusieurs années en raison d'un contexte mondial économique et financier difficile.

A ce jour, l'environnement macro-économique en France est marqué par un contexte économique fortement morose, une absence de croissance et des indicateurs de conjoncture au plus bas. A cela, s'ajoutent les conséquences inhérentes à des décisions ayant eu des impacts négatifs majeurs sur l'activité Casinos en France :

- la poursuite d'ouverture de nouveaux casinos dans un marché saturé et morose ;
- l'instauration du contrôle aux entrées depuis le 1^{er} novembre 2006 ;
- l'interdiction de fumer dans les casinos depuis le 1^{er} janvier 2008 (décret du 15 novembre 2006) ;
- la crise financière depuis septembre 2008 lourdement amplifiée en 2009 ;
- une activité des casinos qui reste très fortement réglementée et hautement taxée ;
- la taxe sur les salaires (particularité applicable à l'activité des casinos avec une tranche supplémentaire de 20 % et un alignement de la taxe sur celle applicable aux cotisations de CSG et de CRDS) ;
- l'augmentation du forfait social ;
- l'augmentation du taux de la TVA (d'une part sur nos activités de restauration et d'animation, et d'autre part sur notre activité de jeux, étant non soumise à TVA, empêche la récupération de la TVA facturée par nos fournisseurs, ce qui en aggrave par conséquence le montant de la charge totale facturée et comptabilisée dans les comptes de la société) ;
- un renforcement au niveau national et international du contrôle financier des particuliers ;
- le rabet fiscal sur la déductibilité d'une quote-part de charges financières pouvant restreindre les investissements financés par des sources de financement externes ;
- l'évolution au 31 octobre 2014 de la fiscalité des jeux et plus particulièrement des modalités de calcul du prélèvement, impactant le taux marginal de prélèvement à la hausse.

Chacune des activités du groupe Barrière est impactée par un effet ciseau de baisse parfois drastique de ses marchés de clientèles et une pression fiscale forte et croissante engendrant un déséquilibre certain de ses résultats.

La préservation de l'entreprise dans sa dimension de Groupe impose de continuer les efforts déjà entrepris en matière de maîtrise des charges pour réagir aux variations d'activité et réduire les charges fixes.

Dans la continuité de l'évolution permanente de son modèle économique, et encore tout récemment la finalisation de la centralisation de la comptabilité initiée en 2014 et la centralisation des services Paie, le groupe Barrière souhaite poursuivre la maîtrise de ses charges et garantir ainsi dans la mesure du possible la pérennité de l'ensemble des emplois.

En effet, le groupe Barrière a un niveau de dette élevé. De ce fait, il est crucial de préserver le niveau de résultat opérationnel qui permet le financement des investissements stratégiques indispensables au développement et à la pérennité des établissements et au remboursement de la dette.

En dépit d'une légère amélioration des résultats sur l'exercice 2014-2015, nous avons constaté au plan national un recul de 2,5% du chiffre d'affaires du Groupe à périmètre constant sur l'exercice 2015-2016.

Ce recul démontre que les résultats demeurent fragiles et encore largement inférieurs à ceux d'avant la crise de 2008. Depuis le 1^{er} novembre 2007 jusqu'au 31 octobre 2016, le Groupe a connu une décroissance à périmètre constant français de son Produit Brut des Jeux de - 10,7 %.

En 2016, les 200 casinos Français ont atteint un total de 2,22 milliards d'euros (+2,5% par rapport à 2015) de Produit Brut des Jeux sur l'exercice. Le marché français a accusé entre le 1^{er} novembre 2007 et le 31 octobre 2016 une baisse de - 19,8% et ce malgré l'ouverture de nouveaux casinos.

La pérennité ou la situation financière et économique des établissements du groupe Barrière peut donc s'avérer fragile, obligeant à renégocier les conditions d'exploitation de certaines concessions dont les modalités d'exécution inhérentes à des éléments exogènes majeurs, créent un déséquilibre significatif en défaveur du casino, dont les variables d'ajustement sont limitées eu égard aux conditions d'exploitation et réglementaires de l'activité.

Concernant le casino Barrière Royan, l'activité sur l'exercice 2015/2016 affiche une augmentation de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en hausse de 0.9% par rapport à l'exercice précédent, et une baisse de 25% par rapport à l'année 2007.

Aucun élément significatif n'est venu impacter les comptes de la société au cours de l'exercice 2015/2016.

Actionnariat du groupe Lucien Barrière :

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière, et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

Fimalac souhaite poursuivre le développement de ses investissements dans le domaine des spectacles, de la création artistique et d'opérations immobilières. Fimalac présente le profil assurant le mieux la stabilité de l'actionnariat de Groupe Lucien Barrière et sa croissance.

Cette opération qui a modifié l'actionnariat de Groupe Lucien Barrière n'a pas eu d'incidence sur le contrat de délégation de service public avec la Ville.

L'actionnariat de Groupe Lucien Barrière n'a pas été modifié sur l'exercice 2015/2016.

Evolution du Chiffre d'Affaires

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	13 975	13 839	-136
Produit Brut Jeux de tables	937	1 128	191
Chiffre d'Affaires Restauration	1 584	1 703	119
Chiffre d'Affaires Autres	91	60	-31
Total Chiffre d'Affaires BRUT	16 587	16 730	143
Prélèvement	(7 839)	(7 835)	4
CA NET	8 748	8 895	147

Evolution du produit brut machines à sous

L'activité Machines à sous est en décroissance de 1% sur l'exercice et ce malgré l'acquisition de 14 nouvelles machines à sous pour un investissement de 395k€. Parallèlement à ces acquisitions, nous avons renforcé nos actions de fidélité à travers le programme casinopass et la mise en place d'actions spécifiques auprès de nos clients les plus fidèles. Jeux gratuits, animations lotos, Air-Box... ont alimenté les prétextes de visites de nos clients.

Evolution du produit brut des jeux de tables

L'activité Jeux de table est en progression de 20% grâce à la Roulette Anglaise Electronique mais également aux Jeux de table traditionnels. Nous rencontrons un rajeunissement de nos clients sur ce secteur d'activité. Le renforcement de nos actions sur le Texas Holdem Poker nous a permis d'augmenter notre clientèle et consolider notre leadership.

Evolution du chiffre d'affaires restauration

La Restauration progresse de 7.5% grâce à notre qualité culinaire, au service de nos équipes, aux animations et actions marketing entrepris tout au long de l'année

- La restauration est en légère croissance de +2.4%, avec un nombre de couverts en progression de 4600 / n-1
- Les bars progressent de +19%, en particulier le bar de nuit « Xobam » qui augmente de 29%.

Evolution du prélèvement versé à la Ville

Le prélèvement payé est en légère croissance de 1% eu égard à l'augmentation relative du produit brut des jeux de 0.4%.

Evolution des charges

Pour faire face à la poursuite de la maîtrise des charges face à une activité incertaine, des efforts particuliers ont été nécessaires dans la gestion des frais de personnel avec un maintien à +0.8% de notre masse salariale par rapport à N-1.

I.2- Patrimoine

Description des locaux exploités par le Casino

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Royan sur un terrain appartenant au domaine maritime.

Il est composé des espaces suivants :

- Un hall d'accueil
- Une salle de machines à sous
- Une salle de jeux traditionnels
- Une terrasse vue mer
- Un restaurant/salle de spectacle
- Un bar avec vue mer
- Un restaurant et un bar intégrés à la salle des jeux traditionnels
- Un bar d'ambiance
- Des espaces communs

Etat des immobilisations

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

Investissements réalisés

Le casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

Sur les 3 derniers exercices le casino a engagé 1 696k€ d'investissements avec notamment, 1 423k€ sur l'offre de Jeux qui comprend Machines à sous et Jeux électroniques ainsi que divers matériels d'exploitation pour 273k€.

Au cours de cet exercice, la société a réalisé un investissement à hauteur de 537k€ avec l'acquisition de 14 machines à sous pour 395k€ ainsi que 125k€ liés aux études de début de travaux puis de divers matériels d'exploitation pour 17k€.

Investissements réalisés dans le cadre du compte 471

L'article L2333-57 du CGCT (qui imposait aux casinos de consacrer 50% de leurs recettes supplémentaires à des travaux d'investissements destinés à l'amélioration de l'équipement touristique) a été supprimé au 31 octobre 2014.

Au 31 octobre 2016, le solde du compte 471 s'élevait à 0€.

Dotation aux amortissements

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Principes et méthodes.

Charges liées à la conservation du patrimoine

L'établissement emploie 5 personnes affectées à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 364 803€ en entretien maintenance (poste entretien + sous traitance sur ces travaux).

Situation des biens de retour, de reprise du service délégué et biens propres :

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 0 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 0K€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 0 K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 45 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 2 K€
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 43 K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 4 051 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 2 924 K€
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 1 127K€

Autres points

Descriptif du personnel

Le nombre de salarié moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 76 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 1,6% de la masse salariale et 189 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

Engagements financiers à venir à supporter par le casino

Le Casino de Royan, dans l'article 5 « réalisation des travaux » de la convention de sous-occupation du Domaine Public qui nous lie avec la Ville de Royan, s'engage à assurer un programme de travaux, aménagements et équipements (annexe n°2) pour un montant prévisionnel de 2 700 000€ TTC.

Ce programme devra être terminé avant le 31 octobre 2017 au plus tard.

II- Qualité du service

Réglementation des jeux

Tout au long de la délégation, le directeur du casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretien des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du groupe Barrière. Les procédures mises en place par le groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelles mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

II.1- Mesures de la qualité de service

II.1.1- Nombre d'entrées dans le casino

<u>Exercice 2014/2015</u>	<u>Exercice 2015/2016</u>
293 011	290 922

Nous constatons une décroissance du nombre de nos entrées et cela malgré nos nombreuses animations réalisées durant l'année et la volonté d'élargir notre offre de jeux à la clientèle (Roulette Anglaise Electronique, Machines à sous neuves). La décroissance est liée à la baisse de fréquentation sur la pleine saison ainsi qu'un manque de parking sur les fortes journées.

II.1.2- Nombre de couverts (restaurant(s) du casino)

<u>Exercice 2014/2015</u>	<u>Exercice 2015/2016</u>
40 142	43 550

Notre politique commerciale dynamique accompagnée de la qualité de nos prestations nous permettent d'avoir une progression de clients dans nos restaurants.

II.1.4- Commentaires autres activités

Artistique et Culturel

Ce secteur a poursuivi une programmation de qualité, laquelle a contribué à développer la notoriété de la salle de spectacle de l'établissement afin que l'établissement soit un lieu de détente.

Sur l'exercice 2015/2016 et indépendamment de la participation à l'effort culturel et artistique de la ville de Royan de 253K€, le compte d'exploitation artistique du casino de Royan présente un déficit de 177K€.

Un détail de la programmation est présenté en annexe du présent rapport.

Sur l'exercice 2015/2016, en collaboration avec la Ville de Royan, nous avons programmé les artistes Anne Roumanoff, Axel Red et Alain Chamfort. Cette programmation a permis de renforcer l'attractivité, le positionnement du casino et par la même occasion, de développer nos entrées et notre Produit Brut des jeux.

II.1.5- Processus des « visites mystère » et des procédures d'enquête du groupe Barrière (DMS)

De plus en plus, la Satisfaction Client est au cœur des préoccupations des Casinos Barrière. Pour cerner au plus près cette Satisfaction Client, différentes techniques marketing sont utilisées pour notamment mesurer ce qui est à l'origine de la Satisfaction Client.

Un enquêteur professionnel, tel un client parmi d'autres, se rend dans nos établissements de jeux, et se met en situation réelle. Il observe et analyse les différentes séquences consommateurs à travers un parcours client sur 7 espaces (téléphone, extérieurs, services généraux, machines à sous, jeux traditionnels, restaurants, bars) et effectue ainsi de manière régulière et précise un suivi Qualité du réseau des casinos Barrière pour en évaluer la qualité de services. Dans chaque espace, on mesure la norme produit, la norme service, la communication identité visuelle, la propreté et l'entretien à l'aide de 256 items.

Ces visites inopinées se déroulent plusieurs fois par an dans chacun des établissements du groupe. Grâce à ces mesures régulières, les résultats obtenus permettent d'identifier les points forts et les points faibles de nos sites et afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

II.1.6- Observations significatives de clients sur le registre :

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

II.2.1- Accueil, informations et suivi des usagers :

Nous accordons une importance particulière à l'accueil des usagers.

Dans le cadre de la démarche de qualité de service « As de l'accueil » tous les employés et managers du casino ont été sensibilisés et formés pour recevoir le client dans les meilleures conditions. Les équipes de l'établissement ont identifiés les éléments pour maintenir et améliorer le confort et le service du client (attitude, attention et action). Pour ce faire, informer, orienter, conseiller et appréhender les besoins des visiteurs sont les préoccupations majeures des employés et managers du casino afin de présenter une qualité de service irréprochable. Des formations sont par ailleurs tenues pour maintenir et améliorer la qualité de service.

Prévention pour un jeu responsable

Le casino s'engage à mettre en place un processus de prévention pour un Jeu Responsable dont l'objectif est que les clients ne subissent pas de conséquences dommageables, dues à un excès de la pratique de jeu, afin que nul ne puisse altérer sa situation financière, sociale ou économique.

Formation du personnel à la prévention de l'abus de jeux

Soucieux d'exercer son activité, d'une part en se conformant strictement à la législation en vigueur (respect notamment de la mesure d'interdiction de jeu) et d'autre part en respectant une éthique indispensable à la profession, le casino s'est volontairement engagé depuis plusieurs années, avec les autres sociétés du groupe Barrière, dans une politique de prévention aux risques d'abus de jeu.

Celle-ci s'est traduite cette année encore, par une formation dispensée aux collaborateurs en contact avec la clientèle, par une forte communication en place sur l'établissement (Affiches, brochure) ainsi que par l'animation d'une cellule de veille composée de salariés travaillant pour différentes activités (jeux traditionnels, machines à sous, accueil, ...).

« Préférez un Jeu Responsable » c'est le nom du programme de lutte contre l'addiction lancé dans l'ensemble des établissements du groupe Barrière en juin 2009.

Pour le Casino Barrière de Royan, l'organisation interne et les résultats de ce programme se déclinent comme suit :

Organisation interne

Les correspondants du casino en charge du suivi du programme Jeu Responsable et de la relation client sont :

- Sonia Bouthinon
- Anthony Lucas
- Jesus Espino

Formation des personnels

Groupe Barrière a mis en place des formations spécifiques afin de sensibiliser les personnels en contact avec la clientèle aux risques d'addiction.

Pour le casino Barrière de Royan : 23 salariés ont été formés en 2014, 2015, et 2016.

Information et sensibilisation de la clientèle

Des affiches sont présentes dans le casino dans le but de sensibiliser les clients aux risques d'addiction.

Des brochures sont également en permanence à la disposition de la clientèle. Cette information présente les niveaux de risques, permet d'évaluer sa pratique du jeu, propose des conseils pour jouer Responsable. Elle propose également des solutions pour se faire aider (site internet, LVA, personne dédiée sur le casino) et le contact d'un centre adresse de traitement des addictions.

Un site internet exclusivement dédié au Jeu Responsable (une création du groupe Barrière) informe les joueurs et le grand public sur le risque d'abus de jeu. Preferezunjeuresponsable.com permet de faire le lien entre le casino et ses joueurs, de donner l'ensemble des conseils utiles aux joueurs, en les mettant en contact avec des partenaires professionnels de santé, en les aidant à auto-évaluer leur pratique du jeu ou en leur donnant des conseils pour que leur pratique du jeu reste un plaisir.

Dispositif dédié aux jeunes joueurs de poker

Dans la continuité du dispositif Jeu Responsable, le groupe Barrière a souhaité renforcer son dispositif de prévention en 2015 par une action de sensibilisation auprès des jeunes et plus particulièrement des jeunes joueurs de Poker.

La brochure intitulée « No Tilt ! Joue la Cool » est également présente en permanence, dans l'espace poker du casino.

La brochure est divisée en 4 parties :

- la page de garde
- une seconde page « témoignage »
- une troisième partie dit de « décryptages » avec des informations concrètes sur le jeu excessif, en lien avec le témoignage

- enfin une quatrième partie qui présente quelques conseils de gestion de bankroll

La Limitation Volontaire d'Accès (L.V.A.)

La L.V.A. est au cœur du dispositif du Jeu Responsable :

- c'est un service mis à disposition des clients du casino qui leur permet de mieux maîtriser leurs niveaux de fréquentation dans l'établissement ;
- la L.V.A, valable dans l'ensemble des casinos du groupe Barrière, est un gage de sérieux de notre établissement dans ce domaine ;
- c'est un service unique et exclusif des établissements du Groupe Barrière.

Au printemps 2015, une thèse d'un docteur en médecine (spécialisation psychiatrie) portant sur l'évaluation de la LVA a été réalisée. Cette évaluation externe et neutre de cet outil proposé aux clients fut riche en enseignements et a démontré l'efficacité de notre démarche. Ainsi, la Limitation Volontaire d'Accès constitue une action de prévention ciblée qui présente des indices d'obtention d'un jeu contrôlé.

Pour l'exercice 2015/2016, le Casino Barrière Royan a signé 18 contrats de L.V.A.

Orientation des clients en situation d'addiction

En 2015/2016, le casino Barrière de Royan a collaboré avec l'établissement Synergie 17 de Saintes (17100) dirigés par le Monsieur Daniel BOSSO-FIN.

Accueil et Informations données aux clients

Les axes de formation de notre personnel ont prioritairement porté sur le management, l'accueil du client, dans le cadre de notre métier (réglementation des jeux, protection du joueur) au contact de la clientèle

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la Commune.

Ces moyens tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles, les dîners spectacles et dansant ainsi que les animations

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels le journal Sud-Ouest, les journaux gratuits (Colporteur, Vidici...), les panneaux d'affichage au cœur de la ville ainsi que le média internet avec le site du groupe et les réseaux sociaux.

Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs...

Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino :

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du Groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un « Protocole interne ». Ce dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

De plus, à la fin de la saison, le directeur du casino rédige un rapport annuel d'activité adressé au Service central des courses et jeux. A ce rapport est joint le Protocole interne. Les points suivants ont été déclinés dans le rapport de 2015/2016 du Casino :

A) Référents de l'établissement

Pour le casino Barrière Royan : les référents sont :
- Déclarant : Hervé Le Cam

- Correspondant : Hervé Le Cam

B) Actions de formations réalisées dans le casino en 2015/2016

Pour l'ensemble des actions de formation, des dispositifs de surveillance, et des déclarations, le Casino Barrière de Royan s'est parfaitement conformé aux instructions et aux textes réglementaires dictés par la circulaire du Service Central des Courses et Jeux.

13 nouveaux collaborateurs ont été formés et le personnel a été resensibilisé lors des réunions de services.

C) Dispositifs de surveillance mis en place

Tous les 2 mois, se tient une réunion avec les directeurs Machines à sous et Jeux, la caissière principale, un Membre du Comité de Direction, un membre du contrôle et le directeur responsable, afin de sensibiliser sur les critères de vigilance et d'évoquer, au cas par cas, les clients notés sur les différents registres laissés en caisse.

D) Statistiques du nombre d'enregistrements effectués sur les registres de change de plus de 2000€

Jeux de table : 114 enregistrements d'achats et 107 enregistrements de remboursement

Machines à sous : 150 enregistrements d'achats et 1 024 enregistrements de remboursement

E) Envois de déclarations de soupçon à TRACFIN

Cette information est confidentielle.

F) Un document a été élaboré par le casino en matière d'évaluation et de gestion des risques (Protocole interne)

II.2.1- Sécurité et sureté :

Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires..) ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire". Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au groupe une conformité totale du PMS (Plan de maîtrise sanitaire). Sur ces bases, le groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du groupe.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)

La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Etablissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, ...) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionnelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SIAP 1, SIAP 2 et SIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Contrairement à l'année 2011 où 10 vols à main armée avaient été commis à l'encontre des casinos français, l'année 2012 a été marquée par un net recul de ce type d'agressions puisque seulement 2 faits ont été recensés au préjudice d'autres groupes. En 2013 et 2014, 4 établissements en France ont fait l'objet d'agressions à main armée. En 2016, tout comme en 2015, nous constatons 2 vols à main armée.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

La Direction Générale poursuit donc la mise en place d'un plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Un premier bilan permet de dire que ces nouveaux matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.

Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, certains casinos ont recours dans des zones sensibles à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

II.2.3- Décoration, ambiance

Nous veillons à ce que notre établissement soit un lieu de détente, de convivialité et de loisirs et tant la décoration, que l'ambiance, doivent y contribuer.

Nous attachons une grande importance à la propreté des espaces et au confort de la clientèle.

Nous décorons notamment le casino à Noël, tant intérieurement qu'extérieurement, contribuant ainsi à l'animation de la Ville.

II.2.4- Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

C'est en 2008 que le groupe Barrière a amorcé sa démarche Développement Durable sur l'ensemble de ses établissements. Deux années plus tard, le Groupe décidait d'étendre ce processus à tous les collaborateurs en leur proposant, dans chaque établissement, un cycle de formation les sensibilisant au développement durable et plus particulièrement au système de management environnemental.

C'est ainsi qu'en décembre 2011, le groupe Barrière obtenait sa première certification ISO 14001 sur un premier périmètre de 11 établissements. La norme ISO 14001 constitue un cadre définissant des règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités de l'entreprise afin de maîtriser les impacts sur l'environnement et ainsi concilier ses impératifs de fonctionnement et de respect de l'environnement. En mars 2012, le nombre d'établissements certifiés atteignait les 22 structures, et ainsi de suite jusqu'en février 2013 où l'intégralité des établissements français du groupe obtiennent la certification.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2014, l'audit de renouvellement de certification ISO 14001 a été réalisé auprès d'un échantillon d'établissements représentatifs du groupe Barrière. Le rapport établi par Ecocert, l'organisme

auditeur, a confirmé la maturité de notre système de management environnemental. Les établissements Barrière ont été certifiés ISO 14 001 de 2011 à 2015.

Après 5 années d'efforts et de beaux résultats sur la partie environnementale, c'est naturellement que le Groupe a décidé d'évoluer sur une démarche plus globale de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) en se basant sur la norme ISO 26 000. ISO 26 000 est la norme internationale de RSE. Basée sur un principe d'amélioration continue et de progression elle n'est pas certifiable, mais évaluable par un organisme indépendant.

La démarche RSE du Groupe se compose de 5 thématiques :

- Gouvernance & Dialogue
- Relation Clients
- Employeur Responsable
- Environnement
- Développement local

Le Groupe a fait évaluer en janvier 2016 sa politique RSE au regard de l'ISO 26 000 par AFNOR Certification et a obtenu 63% à l'évaluation Score RSE.

Les engagements RSE de Barrière sont les suivants :

	GOVERNANCE & DIALOGUE	<p>Veiller à la transparence et la loyauté dans les affaires</p> <p>Développer une bonne gouvernance</p> <p>Développer le dialogue avec nos parties prenantes</p>
	RELATION CLIENTS	<p>Veiller à l'accessibilité de notre offre</p> <p>Gérer la relation clients de façon responsable</p> <p>Partager notre démarche avec nos clients</p> <p>Accroître le programme de Jeu Responsable</p> <p>Introduire des offres de tourisme durable</p>
	EMPLOYEUR RESPONSABLE	<p>Développer le capital humain</p> <p>Amorcer une réflexion sur le mieux-vivre au travail</p> <p>Faire de la diversité une richesse</p> <p>Développer un management responsable</p>
	ENVIRONNEMENT	<p>Réduire nos consommations d'énergie, faire progresser le bâtiment durable</p> <p>Favoriser l'économie circulaire : réduire, réutiliser et recycler nos déchets</p> <p>Promouvoir une alimentation responsable, lutter contre le gaspillage alimentaire</p> <p>Préserver la biodiversité</p> <p>Garantir des établissements sains</p>
	DÉVELOPPEMENT LOCAL	<p>Accroître les achats locaux dans le respect de la stratégie Achats Groupe</p> <p>Développer l'économie locale</p> <p>Avoir un rôle moteur dans la culture et le patrimoine des territoires</p>

Au-delà de ces engagements, cette procédure garantit au Groupe une conformité totale de nos établissements au Code de l'Environnement en vigueur et témoigne de la volonté affichée du Groupe de s'investir pleinement dans les enjeux du Développement Durable. En partenariat avec de nombreux acteurs de la société civile, cette action responsable se base sur une méthodologie de cohésion et d'amélioration continue, en faveur de nos clients, de l'environnement, et des collectivités territoriales.

Le groupe Barrière reste attentif à la bonne progression du programme pour tous ses établissements. Les avancées notables sont nombreuses et les partenariats avec les municipalités offrent de riches perspectives d'une action responsable, soucieuse de conserver pour les générations futures un environnement de vie sain et pérenne.

Pour le Casino Barrière de Royan, nos actions pour l'environnement ont nécessité de travailler avec différents partenaires dont :

- Les associations d'aide en faveur de la réinsertion professionnelle (Blanc'cass, Initiative emplois)
- Les associations caritatives (Enfance et partage, Bouchons d'Amour, Malice...)
- Le nettoyage manuel et pédagogique de la plage de Pontailiac organisé par le pôle Nature du Parc de l'Estuaire en partenariat avec le service Environnement de la ville de Royan.

Nous poursuivons notre engagement en faveur des économies d'énergie par l'installation progressive de lampes à leds, le changement de chauffage à basse consommation et une vigilance accrue sur notre consommation d'eau.

La sensibilisation des équipes de la restauration nous permet aujourd'hui d'avoir une réduction de nos biodéchets qui sont revalorisés par méthanisation grâce à un ramassage de la société SIFDDA (Bionerval). Le Casino Barrière de Royan a été précurseur en la matière en 2012.

La société ELISE est depuis juin 2016 notre nouveau prestataire de collecte et de valorisation de la plupart de nos déchets. Avec cette entreprise, le Développement Durable est un outil d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (tous les sites ELISE ont un agrément d'entreprise adaptée).

En outre, le Responsable Développement Durable accompagné des membres du Comité Vert réalisent régulièrement des audits internes visant à sensibiliser nos collaborateurs et à mesurer nos bonnes pratiques.

III- Compte-rendu technique et financier

III.1- Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
	14 912	14 967	55	0.4%

I. Récapitulatif des contributions

	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct (<i>cahier des charges</i>) (<i>Tx = x% ou indiquer les taux et les tranches</i>)	1 442	1 450	8	1%
	15%	15%	0	
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat (<i>dans un max. de 5% du budget de la ville</i>)	525	524	-1	
TOTAL PLVT	1 967	1 974	7	

	N-1	N	Valeur	%
Contribution spécifique au cahier des charges				
- Article 15 : Contribution au développement artistique et touristique de la Commune	253	253	0	0%
TOTAL CONTRIBUTION	253	253	0	

	N-1	N	Valeur	%
- Redevance d'occupation	174	177	3	2%
TOTAL redevance domaniale	174	177	3	2%

TOTAL GENERAL	2 394	2 404	+10	+0,42%
----------------------	--------------	--------------	------------	---------------

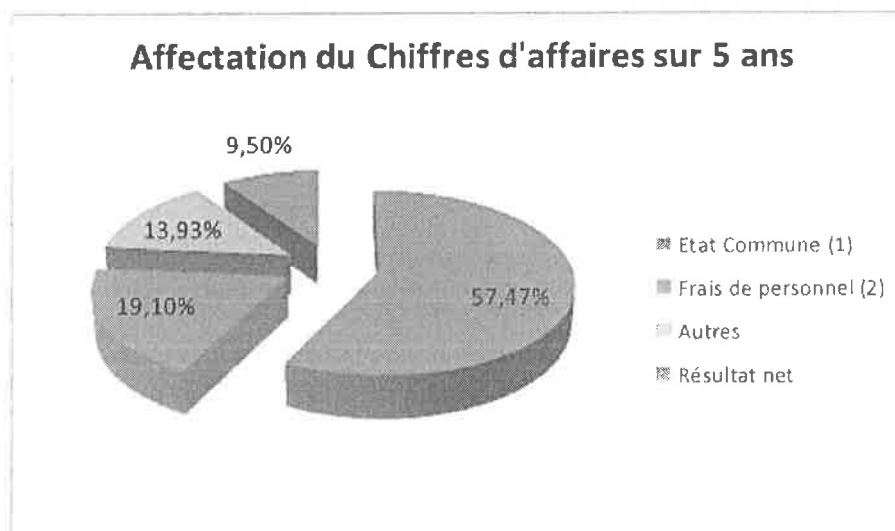
II. Historique sur 5 ans

	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'Affaires brut	16 730	16 587	16 443	16 473	16 900	1
Etat Commune (1)	9 382	9 331	9 357	9 575	10 135	0
Frais de personnel (2)	3 190	2 994	3 214	3 198	3 281	0
Autres	2 433	2 762	2 447	2 116	1 823	1
Résultat net	1 725	1 500	1 425	1 584	1 661	2

Détail (1)

Prélèvement	7 835	7 839	7 922	8 021	8 556	
Loyers versés à la ville	177	174	173	170	166	
Impôts et Taxes (LF)	312	356	378	401	341	
Cahier des charges	234	253	247	224	252	
Impôt société	824	709	637	759	820	
Total	9 382	9 331	9 357	9 575	10 135	0

(2) : y compris participation



Le compte rendu financier met en évidence que même si notre Groupe et notre casino sont experts dans nos métiers, il n'en demeure pas moins que des données exogènes et imprévisibles ont impacté significativement à la baisse le niveau d'activité prévu dans le compte prévisionnel d'exploitation malgré le maintien des investissements à un niveau significatif.

III.2- Compte-rendu technique

1) Artistique / Culturel

Programmation dans le casino et à l'extérieur :

La diversité de nos animations et de nos spectacles reflète le dynamisme de notre établissement. Ces événements viennent soutenir l'activité touristique et la politique d'animation de la ville. Pour l'ensemble de ces projets, nous avons à cœur de soutenir les acteurs sociaux et économiques locaux.

2) Contribution au développement touristique

Voir pièce jointe.

3) Restaurants / Bars

• Atlantic Restaurant

Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 de 12h à 14h et de 19h30 à 22h30. Sa capacité est de 160 personnes. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

Le restaurant accueille une clientèle individuelle et de groupe. L'espace peut être privatisé.

Nous proposons depuis le mois de juin 2012 suite à l'extension de la terrasse vue mer, 60 places supplémentaires.

• Bar Atlantic café

Le bar est ouvert 7 jours sur 7 de 10h à la fermeture du casino. Sa capacité est de 40 places assises et de 12 mètres linéaires de bar.

Une carte propose boissons chaudes, cocktails maison, bières et jus de fruits.

La carte de snacking est renouvelée chaque année.

• Le bar et restaurant des Jeux de table

Le restaurant est ouvert tous les jours de 20h00 à 23h00. Sa capacité est de 30 personnes et 20 places en terrasse, vue mer. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

Le restaurant accueille essentiellement une clientèle individuelle de joueurs mais également de clients de passage. L'espace peut être privatisé.

Le bar est ouvert 7 jours sur 7 de 20h30 à la fermeture de la salle des jeux. Il dispose d'un comptoir de 3 mètres linéaires. La carte est renouvelée chaque année.

• Le bar d'ambiance "Xobam' Lounge bar"

L'espace est ouvert les vendredis et samedis de 23h à 5h en basse saison. En période estivale, le bar est ouvert du jeudi au samedi de 23h à 5h.

Sa capacité est de 70 places assises et l'espace dispose d'un comptoir de 7 mètres linéaires.

L'activité :

	N-1	N
Nbre de Cvts	40 142	43 550
	N-1	N
Ticket moyen	30.40	30.05
	N-1	N
CA TTC	1 800	1 939

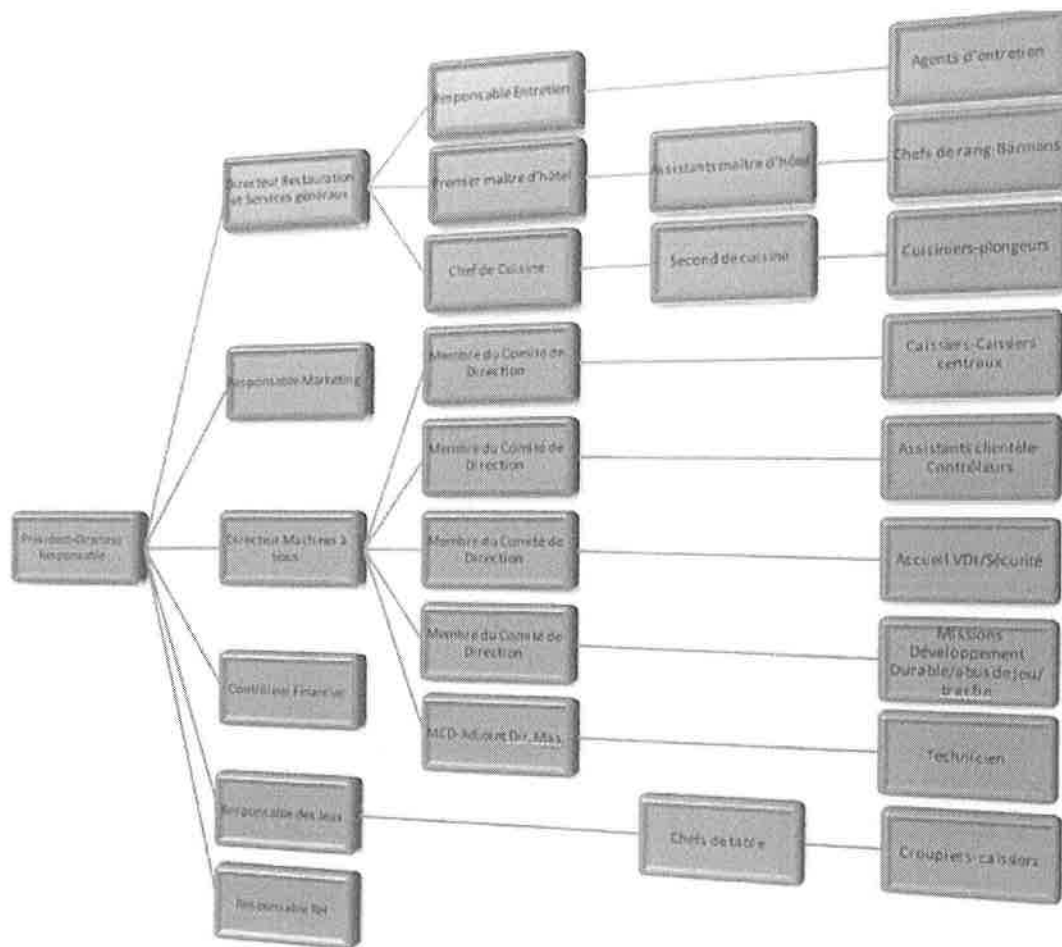
4) Effectif

a) Tableau des effectifs par secteur d'activité

Accueil VDI	10.3
Directeur Etablissement	1,0
Entretien Maintenance	5,0
Finance	0.8
Jeux de table	14.0
Marketing	1,0
Machine à sous	21.0
Ressources Humaines	0,4
Restauration	22.5
*TOTAL	76.0

Dont 1 contrat en alternance

b) Organigramme de l'établissement



c) Formations réalisées

• Internes

- 1) Le Jeu Responsable
- 2) La Lutte Anti Blanchiment
- 3) Les As de l'Accueil
- 4) La sensibilisation au handicap

• Externes

- 1) SST par NCO (tous services confondus)
- 2) SSIAP1 par NCO pour les agents de sécurité
- 3) Informatique pour Vaelia (tous services confondus)
- 4) Digital par WEBMEDIA (marketing)

IV- Perspectives

PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Dans la continuité de ces dernières années, les perspectives de l'activité casinotière en France, qui a subi une décroissance de près de 20 % depuis 2007, restent incertaines dans un contexte où la consommation des ménages est fortement impactée par l'augmentation de nombreux produits de première nécessité et par le climat d'incertitudes économique et financier.

Par ailleurs, la présence de sites illégaux de jeux en ligne malgré la libéralisation du marché en France continue de pénaliser l'activité des casinos en France.

Les récentes dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rend fragile la pérennité de celle-ci malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité fiscale d'une quote-part des frais financiers générés par le financement de ces investissements) et malgré les actions permanentes menées en notre qualité de professionnel du secteur des jeux.

La loi n°2017-257 en date du 28 Février 2017 *relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain*, met en place une expérimentation sur les clubs de jeux à Paris pour une durée de 3 ans. L'article n°34 de cette loi autorise dans la capitale l'expérimentation de clubs de jeux à partir du 1er Janvier 2018. Le Groupe accuse une nouvelle fois une réglementation qui évolue défavorablement sur son activité qui subira ainsi une nouvelle baisse.

Par ailleurs, bien que cette expérimentation soit limitée à Paris dans le cadre de cette loi, il n'est pas exclu que des évolutions puissent être envisagées dans un second temps, sur une extension géographique ou sur l'offre de jeux.

Le Groupe reste vigilant sur les risques d'une extension de cette expérimentation qui aura des répercussions fortes pouvant engendrer des déséquilibres économiques majeurs pour les casinos.

Dans le cadre de la délégation de service public signée en 2015, le casino Barrière de Royan bénéficiera d'un programme d'investissement de 2.7M€ qui comprendra une réorganisation intérieure pour répondre à des nouvelles attentes clients, une meilleure visibilité sur l'extérieur et le renforcement de nos offres de jeu et cela pour la saison estivale 2017.

Le casino de Royan, fort d'une première expérience positive de jeu électronique avec la Roulette Anglaise électronique ne manquera pas de développer cette nouvelle tendance tout en renouvelant son parc Machines à sous.

Le futur casino Barrière de Royan permettra de développer l'ensemble de ses activités et renforcer son leadership sur le département tout en investissant

également sur son offre de Jeux (Machines à sous / Jeu électronique / Jeux de table)

- Documents joints -

Rapport commercial et marketing

Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale

Cartes des bars et des restaurants

DATE	PRINCIPALES ANIMATIONS	
3 séances de Theatre		
jeudi 19 novembre 2015	THEATRE	CIE DU VAUDEVILLE
jeudi 10 décembre 2015	THEATRE	CIE DU VAUDEVILLE
jeudi 7 janvier 2016	THEATRE	CIE DU VAUDEVILLE
1 concert à l'Atlantic Café		
samedi 28 novembre 2015	LIVE Atlantic	ZICALILIE
50 Dîners dansants avec orchestre		
vendredi 6 novembre 2015	DINER DANSANT	RIVAGE
vendredi 13 novembre 2015	DINER DANSANT	TRIO ELIXIR
vendredi 20 novembre 2015	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 27 novembre 2015	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 4 décembre 2015	DINER DANSANT	ECLAT D'RIRE
vendredi 18 décembre 2015	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
jeudi 24 décembre 2015	DINER DANSANT DE NOEL	MYRIAM
vendredi 8 janvier 2016	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 15 janvier 2016	DINER DANSANT	TRIO ELIXIR
vendredi 22 janvier 2016	DINER DANSANT	BCBG TRIO
vendredi 29 janvier 2016	DINER DANSANT	RIVAGE
vendredi 5 février 2016	DINER DANSANT	KAZINO
vendredi 12 février 2016	DINER DANSANT ST VALENTIN	MYRIAM
samedi 13 février 2016	DINER DANSANT ST VALENTIN	FLORA ESTEL SWINGTET
vendredi 19 février 2016	DINER DANSANT	ECLAT D'RIRE
vendredi 26 février 2016	DINER DANSANT	BCBG TRIO
vendredi 4 mars 2016	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 11 mars 2016	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
vendredi 18 mars 2016	DINER DANSANT	TRIO ELIXIR
vendredi 25 mars 2016	DINER DANSANT	ECLAT D'RIRE
vendredi 8 avril 2016	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 15 avril 2016	DINER DANSANT	BCBG TRIO
vendredi 22 avril 2016	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 29 avril 2016	DINER DANSANT	RIVAGE
vendredi 6 mai 2016	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
vendredi 13 mai 2016	DINER DANSANT	ECLAT D'RIRE

vendredi 20 mai 2016	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 27 mai 2016	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 3 juin 2016	DINER DANSANT	TRIO ELIXIR
vendredi 10 juin 2016	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
vendredi 17 juin 2016	DINER DANSANT	ECLAT D'RIRE
vendredi 24 juin 2016	DINER DANSANT	KAZINO
vendredi 1 juillet 2016	DINER DANSANT	ECLAT D'RIRE
vendredi 8 juillet 2016	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
jeudi 14 juillet 2016	DINER DANSANT	SMOKING TROPICAL
jeudi 21 juillet 2016	DINER DANSANT	BCBG TRIO
jeudi 28 juillet 2016	DINER DANSANT	KAZINO
jeudi 4 août 2016	DINER DANSANT	MYRIAM
jeudi 11 août 2016	DINER DANSANT	ECLAT D'RIRE
jeudi 18 août 2016	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
jeudi 25 août 2016	DINER DANSANT	TRIO ELIXIR
vendredi 2 septembre 2016	DINER DANSANT	SMOKING TROPICAL
vendredi 9 septembre 2016	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 16 septembre 2016	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
vendredi 23 septembre 2016	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 30 septembre 2016	DINER DANSANT	KAZINO
vendredi 7 octobre 2016	DINER DANSANT	BCBG TRIO
vendredi 14 octobre 2016	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 21 octobre 2016	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 28 octobre 2016	DINER DANSANT	KAZINO
5 Dîners Spectacles		
samedi 12 décembre 2015	DINER SPECTACLE	TRIBUTE J.J GOLDMAN
jeudi 31 décembre 2015	DINER SPECTACLE ST SYLVESTRE	GRAIN DE FOLIE
samedi 23 janvier 2016	TRIBUTE TO ... AZNAVOUR/SARDOU	EASY POP
samedi 19 mars 2016	TRIBUTE TO ... TELEPHONE	HYGIAPHONE
samedi 16 avril 2016	TRIBUTE TO ... GALL & BERGER	CELUI QUI CHANTE
3 Tête d'affiche		
jeudi 24 mars 2016	AXELLE RED - <i>ACOUSTIC</i>	
lundi 25 avril 2016	ALAIN CHAMFORT	
jeudi 2 juin 2016	ANNE ROUMANOFF - AIMONS NOUS LES UNS LES AUTRES	
19 Lotos gratuits		
mardi 3 novembre 2015	mardi 23 février 2016	mardi 7 juin 2016
mardi 17 novembre 2015	mardi 8 mars 2016	mardi 21 juin 2016
mardi 1 décembre 2015	mardi 22 mars 2016	mardi 5 juillet 2016
mardi 15 décembre 2015	mardi 5 avril 2016	mardi 6 septembre 2016
mardi 5 janvier 2016	mardi 19 avril 2016	mardi 27 septembre 2016
mardi 19 janvier 2016	mardi 10 mai 2016	mardi 4 octobre 2016
mardi 9 février 2016		

Autres animations et jeux gratuits

décembre 2015	AIRBOX
dimanche 3 janvier 2016	EPIPHANIE
mardi 2 février 2016	CHANDELEUR
du 5 au février 2016	NOUVEL AN CHINOIS
du 9 au 12 février 2016	SAINT VALENTIN
du 4 au 13 mars 2016	TICKETS BONUS
du 25 mars au 16 avril 2016	1 MILLION
du 26 au 28 mars 2016	JEU DE Pâques
vendredi 13 mai 2016	VENDREDI 13
du 30 mai au 5 juin 2016	SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
à partir du 6 juin 2016	AIRBOX
du 10 juin au 10 juillet 2016	BARRIERE FOOTBALL CLUB
du 14 au 25 septembre 2016	JEU CASH

2 événements, 2 jours

samedi 4 juin 2016	ANIVERSAIRE CASINO	gratuit, thème Casino Royal
samedi 15 octobre 2016	JOURNEE FOLLE	gratuit, journée folle, thème Amérique

9 Soirées BARRIERE JACKPOTTER'S

jeudi 26 novembre 2015	BARRIERE JACKPOTTERS	BEAUJOLIAS
jeudi 21 janvier 2016	BARRIERE JACKPOTTERS	THEME ASIATIQUE + ANIM' CLOSE UP
jeudi 18 février 2016	BARRIERE JACKPOTTERS	SANS THEME
mercredi 16 mars 2016	BARRIERE JACKPOTTERS	TRIO ELIXIR SOIREE VIP
jeudi 21 avril 2016	BARRIERE JACKPOTTERS	SANS THEME
jeudi 19 mai 2016	BARRIERE JACKPOTTERS	SANS THEME
jeudi 23 juin 2016	BARRIERE JACKPOTTERS	SOIREE BLANCHE
jeudi 22 septembre 2016	BARRIERE JACKPOTTERS	DANSANT AVEC DIDIER BARBIER
jeudi 20 octobre 2016	BARRIERE JACKPOTTERS	PRESENTATION DES TRAVAUX

112 soirées Au Kobam

vendredi 6 novembre 2015	DJ - DANCFLOOR	
samedi 7 novembre 2015	DJ - DANCFLOOR	
vendredi 13 novembre 2015	DJ - DANCFLOOR	
samedi 14 novembre 2015	DJ - DANCFLOOR	GIRLS ONLY
vendredi 20 novembre 2015	DJ - DANCFLOOR	
samedi 21 novembre 2015	DJ - DANCFLOOR	SOIREE VERTE AVEC J&B
vendredi 27 novembre 2015	DJ - DANCFLOOR	
samedi 28 novembre 2015	DJ - DANCFLOOR	SOIREE PLAGES AVEC PHARE OUEST 17
vendredi 4 décembre 2015	DJ - DANCFLOOR	
samedi 5 décembre 2015	DJ - DANCFLOOR	BATTLE DJ
vendredi 11 décembre 2015	DJ - DANCFLOOR	WARM UP 80's
samedi 12 décembre 2015	DJ - DANCFLOOR	WARM UP 80's

vendredi 18 décembre 2015	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 19 décembre 2015	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE DESPERADOS BLACK
vendredi 25 décembre 2015	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 26 décembre 2015	DJ - DANCEFLOOR	
jeudi 31 décembre 2015	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE COTILLONS BLACK & WHITE
vendredi 1 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 2 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 8 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	WEEKEND SOLDES
samedi 9 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	WEEKEND SOLDES
vendredi 15 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 16 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE NOUVEL AN RUSSE
vendredi 22 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 23 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE PERCU /DJ
vendredi 29 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE SCENE OUVERTE DJ
samedi 30 janvier 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 5 février 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 6 février 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE TRUC DE FOU
vendredi 12 février 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 13 février 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 19 février 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 20 février 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE LES BRONZES FONT DU SKI
vendredi 26 février 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 27 février 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 4 mars 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE WE ARE FRIEND VOL 2
samedi 5 mars 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 11 mars 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 12 mars 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE SUPER HEROS
vendredi 18 mars 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE GREEN NIGHT
samedi 19 mars 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE SPRING BREACK
vendredi 25 mars 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 26 mars 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 1 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE MOET HENNESSY DIAGEO
samedi 2 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 8 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 9 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE PIRATES
vendredi 15 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 16 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	WARM UP 80's
vendredi 22 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 23 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE BANDIDAS
vendredi 29 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE SCENE OUVERTE DJ
samedi 30 avril 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 6 mai 2016	DJ - DANCEFLOOR	

samedi 7 mai 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE TROPICANA
vendredi 13 mai 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 14 mai 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE SMIRNOFF
vendredi 20 mai 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 21 mai 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE FULL MOON & SHOOTERS
vendredi 27 mai 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 28 mai 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 3 juin 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 4 juin 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 10 juin 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 11 juin 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 17 juin 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 18 juin 2016	DJ - DANCEFLOOR	WEEK END DE LA GLISSE
vendredi 24 juin 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 25 juin 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 1 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 2 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE BLANCHE
vendredi 8 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 9 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	SUMMER BREAK
mercredi 13 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	BLEU BLANC ROUGE SOIREE AVEC CAPTAIN MORGAN
mercredi 15 juin 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE AVEC NOTRE PARTENAIRE COGNAC
samedi 16 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	MINISTRY OF REGGAETON
jeudi 21 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 22 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 23 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE AVEC NOTRE PARTENAIRE PHARE QUEST 17 SOIREE AVEC NOTRE PARTENAIRE DESPERADOS
jeudi 28 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 29 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 30 juillet 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE TOTAL FLUO
jeudi 4 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE IN&AOUT
vendredi 5 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 6 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE ROUGE
jeudi 11 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	SHOOT'EM UP
vendredi 12 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 13 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE AVEC NOTRE PARTENAIRE COGNAC
dimanche 14 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE WARM UP 80
jeudi 18 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 19 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	AMBIANCE LATINO AVEC PERCUS
samedi 20 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE BLACK & WHITE
vendredi 26 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 27 août 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE AVEC NOTRE PARTENAIRE SMIRNOFF

vendredi 2 septembre 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 3 septembre 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 9 septembre 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 10 septembre 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE AVEC NOTRE PARTENAIRE J&B
vendredi 16 septembre 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE WARM UP 80
samedi 17 septembre 2016	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 23 septembre 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 24 septembre 2016	DJ - DANCEFLOOR	AUTUMN BREAK
vendredi 30 septembre 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 1 octobre 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE TRUC DE FOU
vendredi 7 octobre 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 8 octobre 2016	DJ - DANCEFLOOR	ANGES & DEMONS
vendredi 14 octobre 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 15 octobre 2016	DJ - DANCEFLOOR + PERCU	SOIREE AVEC NOTRE PARTENAIRE DESPERADOS
vendredi 21 octobre 2016	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 22 octobre 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE AVEC FRANCOIS D
vendredi 28 octobre 2016	DJ - DANCEFLOOR	SOIREE CARTOON TRASH
samedi 29 octobre 2016	DJ - DANCEFLOOR	SCARE ME I'M FAMOUS

LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2016

Flyers / digital / affichage	95 513
Frais de création - honoraires	1 348
Frais d'impression	20 187
Frais de distribution	9 743
Frais d'affichage	50 428
Insertions publicitaires (Internet / Colporteur / Vidici)	13 807
Honoraires et salaires des artistes et salariés Casino	162 696
Honoraires factures	39 965
Prestataires extérieurs	17 294
Salaires salarié casino	26 602
Salaires intermittents	78 835
Charges d'exploitation	73 658
Location matériel	22 397
VHR artistes	11 056
Droits d'auteurs	12 950
Décoration	9 279
Achat petit matériel	17 976
Total	331 867

LE SPONSORING ET LES PARTENARIATS EN 2016

Date	Action	Participation financière directe	Prestation prise en charge par le casino	Echange marchandise
déc-15	Amicale des sapeurs pompiers	150		
mars-16	Partenariat annuel Syndicat de Pontailac	2 000		
juin-16	Rotary - rando gourmande	400		
juin-16	Partenariat annuel Hippodrome de la Côte de Beauté	3 300		
juil-16	Tournée Eté 2016 Beach Volley			250
oct-16	Institut Moelle Osseuse (ICM)	20		
	Don sous forme d'invitations au restaurant aux associations		15 048	
Total		3 720	15 048	250

TOTAL

19 018



CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2016

Date	Action	Participation financière directe
déc-15	Illumination de la facade du casino Noël	3 660
	GUIDE / PLAN	
janv-16	Insertion guide "Je reviens toujours à Pontailac"	870
mars-16	Agenda Ville de Royan - édition 2016	1 200
mai-16	Guide 2016 - Royan Océan Cyclotourisme	100
juin-16	Guide d'accueil Thalazur - France Media Presse	960
juin-16	Guide des Vacances 2016 - Saint Palais	864
juin-16	Sortie de Plage - Artgrafik	1 092
	COTISATION	
janv-16	Pass internet WIFI offert aux clients Atlantic Café (1 an)	2 227
janv-16	Boutique en ligne API & YOU	2 539
janv-16	Cotisation annuelle - Royan Shopping	418
févr-16	Cotisation annuelle - Club entreprise Royan	170
févr-16	"Côte de Beauté" Club des Hôtel et restaurateurs du Pays Royannais	170
juil-16	Cotisation annuelle - Syndicat d'initiatives St Georges de Didonne	96
déc-15	Rotary conférence	200
juil-16	Cotisation annuelle - OT La Palmyre	92
mars-16	Cotisation annuelle - SI Vaux sur Mer	60
	Total	14 718

NOMBRE D'ANIMATIONS EN 2016	204
-----------------------------------	-----

LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2016	331 867 €
---	-----------

SPONSORING ET PARTENARIATS	19 018 €
-------------------------------	----------

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2016	14 718 €
---	----------

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT CULTUREL (art CDC) EN 2016	257 444 €
--	-----------

INVESTISSEMENT FINANCIER EN 2016	623 047 €
--	-----------

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 ESPLANADE DE FONTAILLAC 17200 ROYAN

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 7 8 2 9 8 2 4 0 0 0 1 6

Néant *

				Exercice N clos le, 31102016		N-1 31102015		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 438	AG	1 063	67 374	67 537
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 711 087	AS	2 843 265	867 821	874 010
		Autres immobilisations corporelles	AT	158 010	AU	81 950	76 060	89 682
		Immobilisations en cours	AV	157 968	AW		157 968	20 172
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	225	BI		225	225	
TOTAL (II)		BJ	4 095 728	BK	2 926 279	1 169 449	1 051 628	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	33 190	BM		33 190	46 830
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	4 365	BU		4 365	7 932
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	123 391	BY	335	123 055	96 589
		Autres créances (3)	BZ	3 172 154	CA		3 172 154	2 590 521
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	477 145	CG		477 145	646 138	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 302	CI		21 302	21 685	
	TOTAL (III)	CJ	3 831 549	CK	335	3 831 213	3 409 697	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 927 278	IA	2 926 614	5 000 663	4 461 326	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (annexe 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BJ)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	62 033	61 583	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 725 109	1 500 449	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	624	898	
		TOTAL (I)	DL	1 919 767	1 694 931
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	36 967	32 794	
	TOTAL (III)	DR	36 967	32 794	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	53 490	81 712	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		150 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	28 484	63 344	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	278 858	250 780	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 272 327	2 067 899	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	247 819	20 292	
Autres dettes	EA	162 949	99 572		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 043 928	2 733 600	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 000 663	4 461 326	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 015 444	2 670 256		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire tableau 53 A
du Code général des impôts

		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT					Néant <input type="checkbox"/>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 134	FB	FC	10 134	18 224	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	8 982 393	FH	FI	8 982 393	8 795 232	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 992 527	FK	FL	8 992 527	8 813 456	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	3 230	2 800	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	174 105	181 056	
	Autres produits (1) (11)				FQ	18 793	123 204	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 188 656	9 120 517
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	5 240	895	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	3 566	2 341	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	606 720	619 490	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	13 640	1 590	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 927 025	1 842 739	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	312 053	355 644	
	Salaires et traitements*				FY	2 066 643	2 092 016	
	Charges sociales (10)				FZ	658 311	667 312	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	459 374	653 539
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	4 173	3 834
	Autres charges (12)				GE	313 244	415 988	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 369 994	6 655 393	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 818 662	2 465 123	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	111	18	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	111	19	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS	3	173	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	3	173	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	108	(153)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 818 770	2 464 970	

(RENVOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT**Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 900		12 837	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	47 157		75 850	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	273			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	49 331		88 687	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	40			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	45 946		24 420	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 124		85 573	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	48 111		109 994	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 220		(21 307)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	270 402		234 509	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	824 479		708 704	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 238 100		9 209 224	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 512 990		7 708 775	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 725 109		1 500 449	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	20 904		16 138
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			1	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	IX				
	(9) Dont transferts de charges	A1	174 105		181 056	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
PENALITES / AMENDES FI			40			
VNC CESSIONS MAS			45 946			
DOT. AMT EXCEPT. IMMO			2 124			
SUBV. REMBT MISSION HANDICAP					1 900	
PRDTS CESSIONS MAS					45 947	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

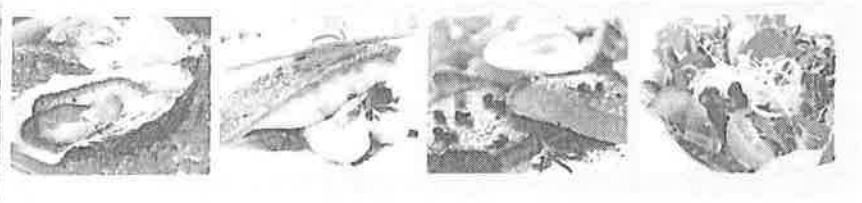
Désignation de l'entreprise		SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	TOTAL I				CZ	D8		D9					
	TOTAL II				KD	67 992		KE	KF		445		
CORPORELLES	Terrains				KG			KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	All	KM			KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2	KP	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS	3 350 047		KT	KU 464 474		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	11 387		KW	KX 4 767			
	Matériel de transport *					KY			KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	124 072		LC		LD 17 366		
	Emballages récupérables et divers *					LE			LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	20 172		LI		LJ		138 214	
	Avances et acomptes				LK			LL		LM			
	TOTAL III				LN	3 505 679		LO		LP		624 821	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T		
		Autres participations				8U			8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP			IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	225		IU		IV				
TOTAL IV				LQ	225		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	3 573 897		OH		OJ		625 266		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	TOTAL I				IN	C0		D0		D7			
	TOTAL II				IO	LV		LW		68 438			
CORPORELLES	Terrains				IP	LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS	MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	103 434		MJ	103 434		ML		
	Autres Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU			MM	16 154		MO		
	Matériel de transport				IV			MP			MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	(418)		MS	141 856		MU		
	Emballages récupérables et divers *				IX			MV			MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	418		MZ	157 968		NB		
Avances et acomptes				NC			ND			NE			
TOTAL III				IY			NG	103 434		NH	4 027 065		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				Iz	0U		M7		0W			
	Autres participations				IO	0X		OY		0Z			
	Autres titres immobilisés				II	2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				IJ	2E		2F		225			
	TOTAL IV				IB	NJ		NK		225			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				II	103 434		0L		4 095 728		0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 57 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT										Néant <input type="checkbox"/> *									
CADRE A																			
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EU			EM			EN				
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			PF			PG			PH				
			454						608						1 063				
Terrains			PI			PJ			PK			PL							
Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ							
Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU							
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			2 843 265				
			2 476 036						422 593			55 364							
Autres			QD			QE			QF			QG			3 989				
Inst. générales, agencements, aménagement divers			759						3 230										
Autres immobilisations			QH			QI			QJ			QK							
Matériel de transport																			
corporelles			QL			QM			QN			QO			77 960				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			45 018						32 941										
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT							
TOTAL III			QU			QV			QW			QX			2 925 216				
			2 521 814						458 766			55 364							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON			OP			OQ			OR			2 926 279				
			2 522 269						459 374			55 364							
CADRE B																			
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6						
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1						
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
Inst. gales, agenc et am. des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2						
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6	273	T7		T8		T9	(273)					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
Emballages recup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1						
TOTAL III	X2		X3		X4		X5	273	X6		X7		X8	(273)					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM							NO					
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS	273	NT		NU		NV	(273)					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		273		Total général non ventilé (NW+NY)		NZ	(273)					
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



l'Otlantic
RESTAURANT

LES ENTRÉES

Foie gras au Pineau et baies roses & foie gras au grué de cacao, churney aux fruits de saison, toast de brioche aux noisettes	14,80 €
Maraichère de chair de crabe et saumon, mousse légère ricotta, sauce mangue acidulée	10,90 €
Duo de tartares de daurade royale et thon, vinaigrette « exotique », panacotta aux asperges blanches	10,90 €
Cassollette soufflée aux crevettes « gambas » Et noix de Saint-Jacques, crémeux de poireaux, sauce beurre blanc	11,80 €
Carpaccio de bœuf VOF, toast de caviar d'aubergine, Huile d'herbes et copeaux de parmesan	11,20 €

LES SALADES

Saveurs du Sud-Ouest <i>Lardons et gésiers poêlés, œuf poché, croustillant de crottin de Chavignol au miel, mesclun de jeunes pousses aux champignons frais</i>	15,40 €
Salade La côte de Beauré <i>Noix de Saint Jacques et crevettes « gambas » aumônière chair de crabe, mesclun de jeunes pousses aux champignons frais</i>	16,90 €
Salade César <i>Aiguillettes de poulet rôties aux herbes et curry, copeaux de parmesan, mesclun de jeunes pousses aux champignons frais, croûtons ailés, tomates confites, sauce César</i>	14,40 €


FRUITS DE MER



HUÎTRES SPÉCIALES MARENNES OLÉRON N°3


Les 6 11,50 € | Les 9 16,80 € | Les 12 21,80 €





MENU DES LOUPIOTS

Steak haché ou poisson, frites,
glace Smarties, Coca ou jus d'orange



De 2 à 10 ans, mes parents paient le prix de mon âge

Disponibilité des produits de la carte en fonction des arrivages. Tous nos prix sont nets. Demandez les allergènes à l'accueil. De vos restaurants.



**-5% sur
votre addition**
Avec présentation de
votre carte CUBINPASS

LES POISSONS

Déclinaison de bar rôti et mousseline, <i>Dés de poivrons, beignets d'aubergine</i> <i>sauce vierge aux herbes</i>	17,60 €	Brochette de Gambas et Noix de Saint Jacques, <i>sauce homardine,</i> <i>déclinaison de betteraves risotto crémeux</i>	20,60 €
Tournedos de thon <i>galettes de pomme de terre</i> <i>« façon burger », salade verte</i>	15,40 €	Homard entier rôti (env. 500gr) <i>Beurre d'herbes, sauce mousseline, pommes de</i> <i>terre grenailles au romarin et pak choi confit</i>	31,00 €
Ballotine de daurade royale aux tomates confites et épinards sauce <i>andalouse, gratin de pommes de terre</i> <i>aux algues, courgette gratinée</i>	17,80 €		

LES VIANDES

Tartare de bœuf VOF (180 gr) et ses condiments, <i>pommes frites et salade verte.</i>	15,40 €	Le Casiburger, <i>Bœuf haché snaké, oignons et champignons,</i> <i>tranche de Comté, sauce béarnaise, French Fries</i>	15,80 €
Filet de magret de canard rôti, aux abricot, <i>sauce pêche, opéra</i> <i>de légumes, endives braisée</i>	17,20 €	Filet mignon de porc gratinée mozzarella <i>concassé de tomates, jus de volaille corsé</i> <i>Gratin dauphinois, poêlée de champignons</i>	14,90 €
Noisette de filet de bœuf VOF rôti, <i>pépite de foie gras, poêlée</i> <i>de cèpes, écrasé de pommes</i> <i>de terre à la crème d'isigny</i>	20,60 €	<i>Côte de bœuf VOF (env 400 gr)</i> <i>grillée à la plancha,</i> <i>pommes frites, verdurette</i>	23,20 €

LES DESSERTS

Assiette de trois fromages AOP, <i>Mesclun et cerneaux de noix</i>	7,20 €	Baba au Rhum traditionnel, <i>compotée de fruits exotiques</i>	7,20 €
Tarte amandine aux fraises fraîches, <i>confit de fruits rouges, crème légère</i> <i>vanille, sorbet framboise</i>	7,20 €	Assiette Gourmée de notre pâtissier <i>présenté sur notre chariot</i>	7,60 €
Crème brûlée vanille bourbon, <i>Ganache chocolat,</i> <i>noisettes torréfiées</i>	6,90 €	Moelleux chocolat noir cœur coulant <i>mangue, brochette ananas rôtie</i>	7,60 €
Soufflé glacé mandarine, confit <i>d'agrumes au gingembre doux,</i> <i>tulle craquante</i>	6,40 €	Café, chocolat ou caramel liégeois,	7,20 €
Carpaccio d'ananas frais, jus vanillé, <i>tulipe glacée mangue</i>	7,20 €	Café ou thé gourmand, douceurs du moment	7,20 €

Disponibilité des produits de la carte en fonction des arrivages. Tous nos prix sont nets.
Demandez les allergènes à l'accueil de vos restaurants.



-5% sur
votre addition
sur de 4 cent. l'achat de
votre ticket CASINO PARIS

LES VINS DE NOTRE RÉGION



Domaine Gardrat - I.G.P. Vins Charentais	75 cl	
Rouge « Tradition »		16,60 €
Blanc « Colombard »		14,60 €
Rosé « Rosae »		14,60 €

« Ile d'Oléron » - I.G.P. Vins Charentais

	75 cl	
« Perles Blanches » Chardonnay		16,90 €
« Perles Grises » rosé Cabernet Franc		16,90 €
« Perles Noires » rouge Merlot Cabernet		16,90 €

LES VINS ROUGES

Bordeaux

Dourthe N°1	15 cl	37,50 cl	75 cl
AOC Bordeaux rouge			22,00 €
Grande Réserve			
AOC Médoc	4,40 €	13,00 €	22,00 €
Château Nodoz			
AOC Côtes de Bourg	4,80 €	16,00 €	24,00 €
Château Mirefleur			
AOC Bordeaux supérieur			25,00 €
Château Teyssier			
AOC Montagne Saint-Emilion	19,00 €		34,00 €

Val de Loire et Côtes du Rhône

Les Javaux		
AOC Saint-Nicolas de Bourgueil	4,80 €	22,80 €

LES VINS BLANCS

	15 cl	37,50 cl	75 cl
Dourthe N°1			
AOC Bordeaux Blanc	4,40 €		22,00 €
« Terre de Loire »			
AOP Coreaux du Layon	5,60 €		27,00 €
Château Landereau		14,60 €	21,50 €
AOC Entre Deux-Mers			
La Graveliere J. Mellot	6,00 €	19,50 €	30,00 €
AOP Sancerre blanc			

LES VINS ROSÉS

	15 cl	37,50 cl	75 cl
Dourthe N°1			
AOC Bordeaux rosé	4,40 €		22,00 €
Château Landereau		14,60 €	21,20 €
AOC Bordeaux Clairet			
M de Minury			
AOC Côtes de Provence	5,60 €		28,00 €
« Ambroisie »			
AOP Cabernet Anjou			19,20 €

LES CHAMPAGNES

	bouteille
Fouquet's Brut Cuvée Tradition	42,00 €
Pommery Brut Royal	60,00 €
Pommery Rosé	69,00 €
Moët et Chandon Impérial	65,00 €

	15 cl	75 cl
LES ROUGES		
Médoc Cru Bourgeois		
Château Parache d'Aux	6,20 €	28,00 €
Château l'Hospitalet, Arr de Vivre		
AOP coreaux du Languedoc		
Gérard Bertrand	5,80 €	26,00 €
LES BLANCS		
Chardonnay - VIN BIO		
Domaine de la Chevalière	4,20 €	19,60 €
Pessac Leognan AOC		
Dada de Rouillac	8,80 €	38,00 €
LE ROSÉ		
Côtes de Provence AOP		
Perit Saint-Maur	4,60 €	23,50 €

LES VINS AU VERRE & POTS

	15 cl	46 cl (pot)
AOC Bordeaux rouge	3,20 €	9,90 €
Les Javaux		
AOC Saint-Nicolas de Bourgueil	4,80 €	14,50 €
I.G.P.		
Sauvignon Blanc	3,20 €	9,90 €
Valadas		
AOC Côtes de Provence		9,90 €

LES EAUX MINÉRALES

	50 cl	100 cl
Vittel, Evian, Badoit, San Pellegrino	3,00 €	3,60 €
Café expresso		2,00 €
Thés, infusions		2,90 €

Nouveau dans votre restaurant
 Prolongez votre plaisir en rapportant votre bouteille chez vous.

* * * * *

Disponibilité des produits de la carte en fonction des arrivages. Tous nos prix sont nets. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Casino Barrière Rouen RCO Société 037 023 026

COCKTAILS 15 cl	Piña Colada			9,50€
	rhum, jus d'ananas, crème de coco			
	Planteur			9,50€
	rhum, jus d'orange et d'ananas, sirop de grenadine			
	Cosmopolitan			9,50€
	vodka, Cointreau, jus de citron, nectar de cranberry			
MOJITOS 15 cl	Gin Fizz			9,50€
	gin, jus de citron, sucre de canne, eau gazeuse			
	Caïpirinha			9,50€
	cachaça, citron vert, sucre de canne, glace pilée			
	Mojito			9,50€
	rhum Havana Club menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, eau gazeuse			
WHISKY	Mojito Royal			12,00€
	rhum Havana Club menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, Champagne			
	Mojito Red Bull			12,00€
	rhum Havana Club, menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, Red Bull			
WHISKY		4 cl	35 cl	70 cl
	J&B	7,20€	52,00€	95,00€
	Ballantine's	8,20€	52,00€	105,00€
	Jack Daniel's	8,20€	-	115,00€
RHUM	Saint James blanc	7,20€	-	95,00€
	Havana Club 3 ans	7,20€	52,00€	95,00€
	Smirnoff Red	7,20€	52,00€	95,00€
	Absolut	8,20€	-	115,00€
VODKA	Belveders	-	-	130,00€
	Gordon's	7,20€	52,00€	95,00€
	Bombay	8,20€	-	115,00€
	GIN	Baileys, Malibu, Manzana	7,20€	-
Get 27, Get 31		7,20€	-	95,00€
Cognac Prince Polignac		7,20€	-	95,00€
Cognac XO Hennessy		14,00€	-	180,00€
Tequila Sauza Blanco		7,20€	-	95,00€
ALCOOLS	Accompagnement boisson énergisante 10 cl			3,80€
	Accompagnement jus de fruits ou soda 10 cl			1,80€
CHAMPAGNE		10 cl	75 cl	150 cl
	Fouquet's Brut ou Rosé	9€	-	-
	Castelnaud Brut Édition Spéciale	-	62€	120€
	Castelnaud Rosé	-	62€	-
	Moët et Chandon Impérial	-	75€	140€
	Moët et Chandon Impérial Rosé	-	88€	150€
Dom Pérignon	-	300€	-	
COCKTAILS 15 cl SANS ALCOOL	Cocktail des Îles			7,00€
	jus d'orange, nectar de mangue et d'ananas, sirop de grenadine			
	Virgin Piña			7,00€
	jus d'ananas, crème de coco, sirop de fraise			
BIÈRES	L'Osoft			7,00€
	sirop de pomme verte, sirop Mojito Mint, menthe fraîche, limonade			
	Heineken	5 cl		50 cl
	5,00€			9,00€
ROUTEILLE	Desperados, Affligem blonde			33 cl
	7,00€			7,00€
	Sol, Edelweiss, Pelforth brune			7,00€
SHOOTERS		3 cl		mètre
	Vodka caramel, Vodka pomme	3,00€		30,00€
SODAS	After 8, Bubble gum, Kiss cool	3,00€		30,00€
	Perrier, Coca-Cola, Light, Life, Zero 33 cl			5,00€
	Orangina, Schwappes Tonic, Agrum' 25 cl			5,00€
	Red Bull 25 cl			6,00€
Jus de fruits et nectars 25 cl			5,00€	

L'ATLANTIC

CAFÉ • L'ANNEXE

OUVERT TOUS LES JOURS DE 10H00 À LA FERMETURE DU CASINO

LES PÉRITIFS

LES KIRS	10 cl
Kir au vin blanc	3,00€
Kir royal crémant	4,40€
Kir royal Fouquet's	7,80€
Kir royal Pommery	9,00€

LES CLASSIQUES

Américano maison	7 cl	6,20€
Martini rosso, Campari	7 cl	3,90€
Staze	6 cl	4,40€
Pineau Reynac rosé, blanc	4 cl	3,90€
Ricard, Pastis 51	2 cl	3,00€

LES VINS

	15 cl	75 cl
Médoc		
AOC Grande Réserve	4,40€	22,00€
Bordeaux		
AOC Dourthe N°1 blanc	4,40€	22,00€
Bordeaux		
AOC Dourthe N°1 rosé	4,40€	22,00€

LES WHISKIES

BLENDS	4 cl
Grant's	5,50€
William Lawson's	5,50€
J&B Rare	6,20€
Chivas Regal 12 ans	8,00€
IRLANDAIS	4 cl
Jameson Premier	6,00€
SINGLE MALT	4 cl
Glenfiddich malt	9,00€
Lagavulin 16 ans	10,00€
BOURBON TENNESSEE	4 cl
Jack Daniels	8,00€

LES ALCOOLS

ALCOOLS	4 cl
Gin Gordon's	6,00€
Vodka Einstoff	6,00€
Vodka Poljakov Silver	5,80€
Rhum Saint-James blanc	5,80€
Rhum Havana 3 ans	6,20€
Rhum Havana 7 ans	8,50€
Tequila Sauza blanco	6,00€
DIGESTIFS	4 cl
Malibu coco, Cit 27, Cit 31	5,80€
Contreau Baileys	5,80€
Cognac Rémy Martin VSOP	7,20€
Cognac Hennessy XO	14,00€

-5% sur votre addition sur présentation de votre carte Casino

LES COCKTAILS

MOJITOS	15 cl
Mojito	8,00€
Rhum, menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne	
Mojito Royal	10,50€
Rhum, menthe fraîche, citron vert, Champagne, sucre de canne	
Mojito Pomme	8,00€
Nonzaña, citron vert, menthe fraîche, eau gazeuse	
Mojito Charentais	8,00€
Cognac, menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne	

CLASSIQUES

	15 cl
French Martini	8,00€
vodka, crème de framboise, crème de mûre, jus d'ananas	
Piña Colada	8,00€
Rhum Saint-James, jus d'ananas, crème de coco	
Margarita	8,00€
Tequila Sauza blanco, jus de citron, Cointreau	
Gin fizz	8,00€
Gin Gibson's, jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne	
Cosmopolitan	8,00€
vodka Einstoff, Cointreau, jus de citron vert, nectar de framboise	
Sex on the Beach	8,00€
vodka, crème pêche, jus d'orange et cranberry	
SANS ALCOOL	25 cl
Cocktail des fées	4,80€
jus d'orange, nectar de mangue et d'ananas, grenadine	
Soft	4,80€
Sirop de pomme verte, sirop de menthe fraîche, citronnade	

LES CHAMPAGNES

	10 cl	75 cl
Fouquet's Brut	7,80€	42,00€
Cuvée Tradition		
Fouquet's Rose	8,80€	56,00€
Pommery Brut Royal	6,00€	60,00€
Pommery Rose		68,00€
Moët et Chandon		70,00€
Impérial		

LES ACCOMPAGNEMENTS

+ soda, jus de fruit	1,50€
+ Red Bull	3,00€
+ sirop	0,30€

LES BIÈRES

BOUTEILLES	33 cl	
Pelforth brune	4,80€	
Desperados, Sol, Carlsberg	4,80€	
PRESSION	25 cl	50 cl
Heineken	3,50€	6,80€

BOISSONS FRAÎCHES

Vittel, Limonado	33 cl	2,60€
Ferrari	33 cl	3,30€
Coca-Cola, Light, Zero	33 cl	3,30€
Orangina	33 cl	3,30€
Meister	33 cl	3,30€
Schweppes tonic, n'gram	33 cl	3,30€
Disobol	25 cl	2,80€
Red Bull	25 cl	5,00€
Jus de fruits Granini	25 cl	3,00€
Orange, pomme, tonique		
Nectars de fruits Granini	33 cl	3,00€
Ananas, abricot, framboise, multifruits		

BOISSONS CHAUDES

Café décaféiné	2,00€
Double café, décaféiné	3,80€
Café crème	2,40€
Café, chocolat viennois	3,90€
Cappuccino	3,20€
Thés Kusmi	2,80€
Ceylan, Darjeeling, Earl Grey, thé vert menthe fraîche	
Infusion Kusmi	2,90€
thé au safran, thé au menthe fraîche, thé au menthe fraîche, menthe fraîche	

LE SNACKING

LES SALÉS	
Club Sandwich Toaste + Chips	5,00€
- Paris et	
- Jambon, omelette beurre mouillée	
- Saucisses du sud	
- Tomate mozzarella, roquette	
- Croûtes maison au poulet	
- Croûtes maison Comté	
Roux hotte	6,00€
- Tomates sechées sautees	
- Saucisses charnières	
Lasagne bolognaise	8,00€
DOUCEURS	
Fondant au chocolat	
coulant à cœur, glace vanille	5,00€
Café, thé gourmand	7,20€

Tout l'éventail d'activités de loisir.
 1. Menu de 120€ par personne pour le brunch à 10h00-14h00.
 2. Menu de 150€ par personne pour le brunch à 14h00-18h00.
 3. Menu de 200€ par personne pour le brunch à 18h00-22h00.
 4. Menu de 250€ par personne pour le brunch à 22h00-02h00.
 5. Menu de 300€ par personne pour le brunch à 02h00-06h00.
 6. Menu de 350€ par personne pour le brunch à 06h00-10h00.

CASINO
BARRIÈRE
 ROYAN

TARIF DES BOISSONS MAJORE DE 10€
 À PARTIR DE 22H00

